COMPTE RENDU DE L'A.G DU JOURNAL "VIVRE A SAINT-HILAIRE"

Photo : Christian HOSTALERY

Le 6 janvier 2006 à 19 heures l'assemblée générale du journal s'est ouverte sur les vœux et les paroles d'accueil de la présidente. 25 personnes étaient présentes, 18 étaient représentées.
La présidente remercie les habitants du village pour leur participation régulière au journal ainsi que la municipalité pour son soutien matériel. Elle présente l'équipe actuelle : Jessica Marty, Gill Meredith, Michel N'Guyen Van Meo, Marie-Noëlle Wicker, secrétaire, Rolland Fabret, trésorier, Colette Hostaléry, présidente.

Rapport moral

Au cours de l'année 2005, 4 numéros ont été publiés, un par trimestre ; le nombre d'articles reste stable (autour de 18), mais le nombre de rédacteurs a augmenté, ce qui montre l'intérêt et l'implication d'un plus grand nombre de personnes pour le journal.
Le choix des articles va dans le sens des objectifs fixés lors de la création de Vivre à Saint-Hilaire : créer des liens entre les habitants, entre les générations, raconter la petite histoire et, à travers elle, apporter sa contribution à la mémoire du village.
Le lien avec les associations est régulier puisque dans chaque numéro un compte rendu est fait de leurs activités et de leurs projets.

Les projets pour 2006 :

* continuer la publication de 4 numéros. Le numéro 9 paraîtra fin janvier 2006.
* rédiger un blog qui permettra une information entre les parutions.
* créer un lien privilégié avec les adhérents (pot, lettre spéciale…) pour les remercier de leur soutien.

Rapport financier

Le nombre d'adhérents en 2005 a été de 67 (80 en 2004).
Recettes : cotisations: 1120€
subvention de la mairie : 230€
Total des recettes : 1350 euros

Dépenses : Le poste le plus important est bien sûr le tirage : 150€ pour 350 exemplaires de 8 pages. Au total le tirage a coûté 475€.
Les frais de secrétariat et achats divers : 235,53€
Total des dépenses : 710,53 euros

Le solde s'élève à 639,47 euros.

L'équilibre financier est assuré mais pour augmenter nos possibilités, nous allons solliciter les adhérents de 2004 qui n'ont pas renouvelé leur cotisation et encourager tout le monde à verser sa participation pour 2006.

L'assemblée a ensuite échangé sur le blog. Rolland Fabret a expliqué sa finalité : cela permettra des échanges libres, sachant que l'association pourra arrêter les propos indésirables.
Monsieur Gabella, concepteur du site www.cathoremoulins.org propose une collaboration avec le journal.
Colette Hostaléry invite ceux qui le veulent à rejoindre l'équipe pour écrire ou aider au pliage ou à la distribution.
Les questions étant épuisées, la conversation s'est poursuivie de façon décontractée et sympathique autour du verre de l'amitié.

Vivre à Saint-Hilaire vit grâce à vos cotisations ; soyez-en remerciés.
Bonne année à tous !

"Vivre à Saint-Hilaire" — Association sans but lucratif, régie par la loi du 01-07-1901, déclarée en préfecture du Gard sous le numéro 0302020977 le 03 février 2004 —

J'encourage le journal en versant ma cotisation annuelle à l'association Loi 1901 « Vivre à St-Hilaire ».

☐ **10€ pour devenir membre** ☐ **20€ pour devenir membre bienfaiteur**

Nom : …… **Prénom :** ……..

Adresse : ……...